Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe

Traduit du Chinois

Goudar, Ange A Cologne, 1764

Lettre LXXIX. Le Même au Mandarin Ministre, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9423

LETTRE LXXIX.

Le Même au Mandarin Ministre, à Pékin.

de Paris.

UAND un Ministre d'état en France ne remplit point les devoirs de sa charge, qu'il malverse; & par là met la monarchie en danger; on l'exile.

Lorsqu'un général d'armée manœuvre mal; qu'il expose un grand corps de troupes à un peril éminent; qu'il verse le sang des sujets mal à propos, & de cette maniere devient traitre à sa patrie; son châtiment est tout prêt, on lui dessend la Cour; c'est-à-dire que sa punition consiste à ne point voir le prince: sentence qui ne répond point à son délit; de-là vient que la France est pleine de coupables; car quand on ne proportionne pas le châtiment au crime, on ne fait par-là qu'augmenter le nombre des criminels.

Un homme en place essaie si un certain coup d'ambition peut lui réussir. Il tente de vendre la monarchie à son avarice; le pis aller pour lui s'il est découvert, c'est qu'on l'empêche d'exécuter CHINOIS.

215

son dessein en le dépouillant du ministere.

Un commandant hasarde un coup d'éclat, contre toutes les regles de l'art militaire. Il essaie si la mort de cinquantemille-hommes, peut le conduire au baton de maréchal de France. Que sait-on, il y a quelquesois des témérités heureules: en tout cas si elle ne réussit pas, & qu'on s'apperçoive de sa folle imprudence, il ne sera que remercié. Il a beaucoup à gagner à trahir son devoir, & peu à perdre s'il est surpris à le trahir. Il choisit ce premier.

Ces exils ne sont pas même des châtismens suivis: on n'est pas plutôt éloigné de la Cour qu'on fait agir ses amis pour y retourner; chacun a ses partisans qui pallient la chose: on obtient à la fin des congés du prince pour paroître soi-même & venir plaider sa cause & alors on est

presque sûr de la gagner.

Il y a tel général qui, après avoir été arrêté, & conduit dans un châreau, a repris le commandement l'année d'après, comme si de rien n'étoit, & a continué comme auparavant à mal servir l'état.

Les princes d'orient ont coutume de faire mourir ceux qui malversent dans les premieres places qu'ils leur ont confié.

Un

Ces punitions ne sont pas une barbarie comme on les appelle en Europe, mais un droit des gens des peuples: une justice rigide qui n'en est que pluséquitable pour être severe. Il est aisé de prouver que les moindres malversations des ministres d'état & des généraux d'armées sont des crimes de leze-majesté au premier chef, & que tous doivent être punis de mort.

Dans des emplois qui décident à tout moment du sort d'une nation entiere, il ne sauroit y avoir de petits délits : toutes

fautes font capitales.

Le Divan de Constantinople sait mourir un général qui a perdu une bataille quoiqu'il l'ait donnée dans toutes les régles de l'art militaire. C'est une injustice, il est vrai, mais elle apprend à un autre général à être extrêmement circonspect; & à se servir de tous les moïens que la prudence humaine peut suggérer dans un moment où il s'agit du sang de tant de sujets. Si les Cours d'Europe emploioient la méthode Turque; il y auroit moins de ministres négligens, & plus de généraux d'armée attentifs à leur devoir.

LETTRE LXXX.

Le Mandarin Cham-pi-pi, au Mandarin Cotao-yu fe, à Pékin.

de Paris.

L n'y a point de révolution plus subite à Paris, que celle qui se passe, pour me servir de cette expression, dans

la région de la volupté.

Tous les fix-mois le monde vicieux prend une nouvelle forme. Les femmes sans moeurs, qui étoient ensévelies dans le tombeau de leurs crimes, ressuscitent; & sont élevées sur le trône de l'impudicité.

Comme je me promenois l'autre jour avec le Chevalier dans la grand allée du Palais-Roïal, il me dit, en me montrant du doigt une femme habillée d'une étoffe d'or, couverte de diamans, à qui un Prince donnoit la main: vous voïez bien cette femme, il n'y a que six-mois qu'elle se prostituoit aux laquais de Paris, d'où elle passa aux maîtres. Après que ceux ci Tom. III.